

Préface,
Par Daniel Pinson

Nantais, né dans une banlieue de l'autre côté de la Loire, je n'ai foulé le sol chantenaysien la première fois, qu'à l'occasion du mouvement de mai 68. J'étais encore étudiant et comme bien des jeunes de cette époque, fermement décidé à changer le monde. Jeune communiste converti au maoïsme, c'est le tractage qui m'a conduit aux portes des Chantiers Dubigeon alors situés dans le Bas-Chantenay, mais aussi à la sortie de Carnaud dont l'usine de la rue de la Marseillaise n'avait pas encore été absorbée par celle de Basse Indre.

Certaines figures ouvrières m'ont marqué comme celle de Jo Aoustin qui était au PSU et délégué CFDT à Dubigeon et avec lequel j'ai longtemps conservé le contact, lorsque, après 68, il poursuivait son action avec sa femme Mado dans le domaine du logement. Je suis ravi que le « Maitron », ce dictionnaire des militants ouvriers lui ait fait une place ⁽¹⁾. C'était un homme ouvert qui admettait mieux que d'autres les débordements de notre jeune enthousiasme révolutionnaire.

Dix ans plus tard, mon désir de changement s'est muté en volonté de comprendre. En 1978, je m'attelle à une thèse sur Chantenay qui deviendra en 1982 « L'indépendance confisquée d'une ville ouvrière ». Les banlieues, à cette époque, étaient peu étudiées. Architecte entreprenant une thèse de sociologie, je fis le choix de méthodes auxquelles le lieu m'invitait presque naturellement : arpenter ce territoire et ses multiples coins et recoins, prendre attache avec ses habitants, leur mémoire, et aller au plus profond de l'histoire, donc aux archives, pour comprendre ce qui avait contribué au « génie » de ce lieu. A cette époque, les archives de Chantenay avaient été versées (on pourrait dire « déversées ») dans le grenier d'un obscur bâtiment de la ville de rattachement et je dus, à la générosité du conservateur, Monsieur Ravilly, de pouvoir les consulter en toute liberté. Pour cette introduction, étant désormais loin de Nantes, j'ai rafraîchi mes souvenirs et je prends la mesure de l'avancée de la mémoire vivante, celle qu'a développée la ville

sur elle-même et ses quartiers au plus près de ses habitants et dont l'un des premiers actes fut sans doute ce livre collectif réalisé en 1993 par Christophe Patillon pour le Centre d'histoire du travail. En une époque où les voyages sont (presque) à la portée de tous, il est remarquable que les personnes éprouvent aussi le besoin de retrouver un ancrage dans l'environnement de leur vie de tous les jours et, pour cette raison, je ne pouvais refuser la demande que m'a faite l'Association des Habitants du Quartier Croix Bonneau. À vrai dire, comme lieu-dit, la Croix Bonneau me parlait moins lorsque je me suis intéressé à Chantenay, que des hameaux comme Pilleux ou la Fournillère, rattrapés par l'urbanisation. Je la rangeais simplement parmi ces emblèmes sacrés qui veillent le croisement de chemins très anciens : placée assez loin des lieux les plus densément construits du Haut-Chantenay, elle ponctuait le chemin qui, partant de la « frontière » nantaise de la Ville en Bois, haut lieu des plus anciennes fabriques de conserves, joignait la grande ville au bourg de Savenay. C'est ce qu'indique clairement l'un des nombreux plans de F.J. Pinson publiés dans les années 1860.

L'obsession circulatoire qui accompagne le développement industriel pour la nécessité d'écoulement de ses produits, provoque bientôt ces longues et profondes blessures qui, si elles épargnent les plus gros hameaux, les isolent les uns des autres, coupent et amputent les chemins tracés au plus juste des irrégularités du relief. Une première saignée fut le boulevard de ceinture dans les années 1870 et une plus récente, pratiquement cent ans plus tard, fut cette « pénétrante » ouest (notez la brutalité du terme) par la suite nommée boulevard Léon Jouhaux reliant Nantes à la grande ZUP de Bellevue. Cette dernière était alors pensée comme une « ville nouvelle », nom qu'on lui prêta à la fin de sa laborieuse réalisation. Il est à peu près certain qu'aujourd'hui on aurait procédé d'une autre manière en aménageant un « boulevard urbain », où (et bien plus que cela n'a été fait) les modes doux de déplacements (tram déjà là, couloir cyclable, bande piétonne) prévaudraient sur la circulation automobile. Il n'est jamais trop tard pour améliorer l'existant, comme le montrent de nombreux exemples tant en France qu'à l'étranger.

Sur ce territoire dont l'ancienne ruralité est encore attestée par la fréquence des lieux-dits, en particulier le nom des rues (Bois de Hercé, Moulin Lambert, peut-être rue de la Montagne – qui symbolise à la fois un mouvement révolutionnaire mais aussi le relief...), des hameaux et des jardins ont résisté et participent à la diversité du tissu urbain où s'équilibrent constructions et plantations.

L'usine des boîtes métalliques Carnaud, mémoire de l'industrie de la conserve, a été délestée de ses sheds pour ne plus présenter que son siège restauré, remplacés par une « moyenne surface ». La cité des HBM (Habitations à Bon Marché, ancêtres des HLM) du Bois de Hercé, disposée en pavillons le long de la rue Alexandre Ribot ⁽²⁾ (un des promoteurs

du logement social) porte, avec ses « closes », petites placettes arborées, le modèle de la cité jardin importé de Grande Bretagne au début du XX^{ème} siècle. Le petit ensemble social des Sables d'Olonne lui répond, trois quarts de siècle plus tard, avec un modèle moderne dont les courbes visent à assouplir ce « poème de l'angle droit », cher à Le Corbusier et qui n'en fut pas véritablement un (poème) dans les grands ensembles des années 1960. Et puis, bordant, souvent en ordre continu les petites rues desservant les lots dont la loi Loucheur ⁽³⁾ avait favorisé l'existence, ces innombrables petits pavillons, auto-construits pour beaucoup d'entre eux.

Quant à la rue de la Convention, ancienne route de Nantes à Savenay, elle a gardé sa configuration de faubourg en sortie de ville ; mais si, dans mon souvenir, elle conservait une vie commerçante attestée avant la percée du boulevard Jouhaux, j'éprouve aujourd'hui le besoin de témoignages pour savoir ce qu'elle a pu devenir, à défaut de pouvoir le constater de mes propres yeux.

Au demeurant, ces tissus qui procèdent par petites touches, à partir d'une maille viaire de petite dimension, offrent une sympathique diversité à la fois par l'époque de leur réalisation et par la variété de leurs formes. Elle favorise certainement la sensation d'un cadre de vie agréable, ce qui facilite sans doute son appropriation. Les anciens du quartier, en ouvrant leur mémoire à chacun, témoignent de scènes du passé aidant à faire revivre ces lieux que les pierres seules ne parviendraient pas à faire imaginer. À partir de cette rencontre entre traces matérielles et traces orales, se construit dès lors un sentiment d'appartenance favorable au « vivre ensemble ».

L'action associative joue un rôle essentiel dans ce sens et on ne peut que remercier les organisateurs de cette exposition des cadeaux de mémoires qu'ils nous offrent.

Daniel Pinson, auteur de « L'indépendance confisquée d'une ville ouvrière, Chantenay, Nantes » : ACL, 1982 et de « Voyage au bout de la ville, Histoires, décors et gens de la ZUP (Bellevue), Saint Sébastien » : ACL Crocus, 1989.

(1) Voir : <https://maitron.fr/spip.php?article10165>

(2) Il a donné son nom à une loi de 1906 en faveur de l'accession au logement. Voir : Desrumaux Véronique, « Alexandre Ribot, Parlementaire du Pas-de-Calais, (1842-1923) », Revue du Nord, tome 72, n° 288, octobre-décembre 1990, notamment p. 904 : https://www.persee.fr/doc/rnord_0035-2624_1990_num_72_288_4592.

(3) Cette loi de 1928 en complète d'autres, notamment la précédente, en favorisant l'achat d'un terrain pour la construction d'un pavillon. Voir Grelley Pierre, « Contrepoint - Coup d'œil sur la loi Loucheur », Informations sociales, 2014/4 (n° 184), p. 31-31 : <https://www.caim.info/revue-informations-sociales-2014-4- page-31.htm>



L'Association des Habitants du Quartier Croix Bonneau a pour objet de promouvoir l'esprit d'entraide et de solidarité entre ses habitants, le vivre-ensemble et les modes de vie responsables et solidaires, d'investir le territoire et de s'y investir collectivement par l'embellissement et le partage afin de contribuer à la cohésion sociale. Dans ce cadre, elle a choisi d'organiser un évènement majeur chaque année et, s'agissant du premier, partant du principe que notre point commun à tous est l'endroit où nous vivons, a décidé d'exposer l'histoire industrielle et patrimoniale de la Croix Bonneau en associant tous les habitants, des plus anciens aux plus jeunes, qui ont eu pour leur part à le projeter dans l'avenir.

Cette exposition entend favoriser le lien social et le dialogue entre les habitants en les encourageant à travers une vision créative, à une action collective et culturelle. Elle vise à mettre en image et en récit l'histoire du quartier, à susciter sur lui un nouveau regard et à participer ainsi à son appropriation par ceux qui l'habitent aujourd'hui.

Invitée par la Direction du Patrimoine à intégrer le programme des Journées du Patrimoine et du Matrimoine 2021, elle a reçu le soutien notamment du Service Histoire et Mémoires des Quartiers de Nantes, des Archives Municipales et Départementales, de l'IGN, du Centre Historique du travail, de la Médiathèque Jacques Demy et des Musées du Château et Dobrée.

Des appels à témoins ont également été relayés par Patrimonia-Nantes, Presse Océan et Ouest France et l'Atelier dessin des enfants du quartier a intégré le programme du Rendez-Vous des Pataugeoires organisé par l'Association Paq La Lune, les 2 au 4 août 2021.

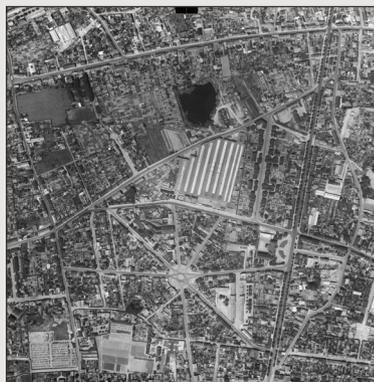


De Chantenay, la légende dit que les Nâïades se réunissaient la nuit sur les sommets de la Commune et que leurs chants mélodieux séduisaient tous les hommes, d'où son nom qui viendrait de deux mots latins : Cantus Naïdum, chant des Nâïades : Chantenay.

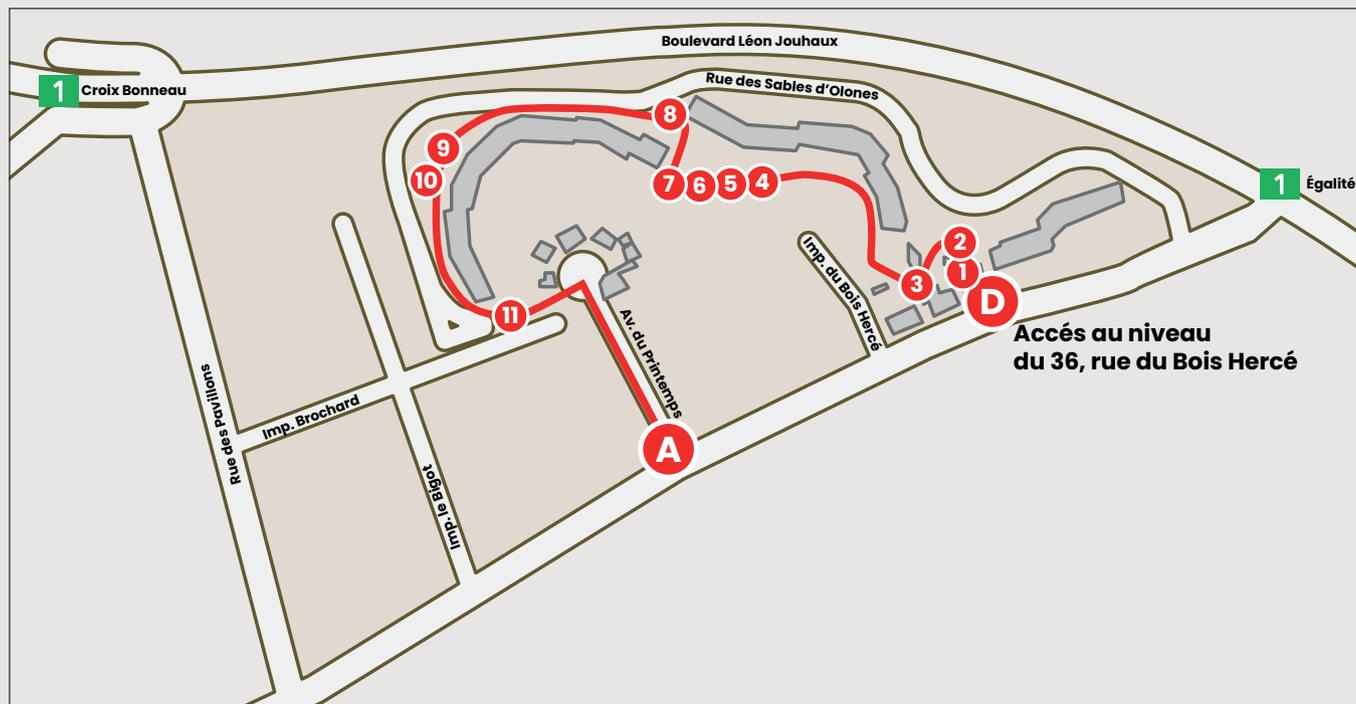
La première allusion y est faite sur un parchemin datant de 1287. C'était à l'époque un Prieuré situé sur la rive droite de la Loire, bordé à l'Est et au Nord par Nantes, à l'Ouest par l'actuel Saint Herblain.

Au fil du temps, l'industrialisation et l'urbanisation vont largement modifier le paysage jusqu'à ce que Chantenay devienne un simple quartier de Nantes en 1908, mais un quartier riche de son histoire et de ses habitants.

La Croix Bonneau est l'une de ses composantes essentielles et l'Association des Habitants du Quartier Croix Bonneau vous invite à découvrir, en 11 points d'exposition, son histoire architecturale, industrielle et populaire.



Le parcours commence au passage situé au niveau du 36 de la rue du Bois Hercé, puis dans les jardins de la Résidence Nantes Métropole Habitat pour se poursuivre entre les 27 et 29 et jusqu'au n° 49 de la rue des Sables d'Olonne, dans les jardins de la Résidence L'Aiguillon Construction et l'avenue du Printemps :



La déambulation débute avec les cartes de Chantenay (Cassini, 1860, 1905, 2021), suivies des clichés et vues aériennes de la Copropriété du Bois Hercé et de la Carrière Barré, des plans de construction de la Résidence des Sables d'Olonne, des clichés de la place Croix Bonneau et de son urbanisation, des témoignages et photos des habitants, une présentation de l'histoire du nom des rues et bien sûr, du travail des enfants.

CARTES D'ÉPOQUE ...

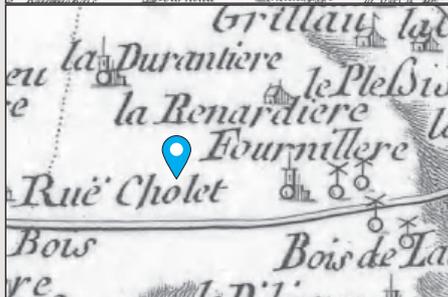
N° 151. D E P A R T E M E N T D E L A L O I R E I N F E R I E U R E u. D.



CARTE CASSINI, 1750

Source IGN, <https://remonterletemps.ign.fr/>

Nous sommes alors sous le règne de Louis XV. À cette époque, Chantenay-sur-Loire regroupe quelques habitations autour de l'ancien bourg de Saint Martin et des seigneuries de Plessis-de-la-Muse, des Dervallières, de la Hautière, de Launay ou encore du Plessis-Gautron. Le paysage est essentiellement composé de prés et de pâturages, de vergers, de forêts de châtaigniers et de quelques vignes. Ici, on retrouve déjà le quartier de la Fournillère, tout proche de la future Croix Bonneau.



... ET D'AUJOURD'HUI



VUE DU CIEL 2021

Source IGN, <https://remonterletemps.ign.fr/>

Aujourd'hui les champs ont disparu, la Carrière Barré aussi et notre quartier apparaît tel qu'il est: le tram et les grands axes jusqu'à la place Croix Bonneau, la rue des Sables d'Olonne, les rues des Pavillons et du Bois Hercé, les impasses Brochard et Le Bigot, l'avenue du Printemps où se côtoient la Résidence des Sables d'Olonne et les maisons qui donnent tous sur des jardins et de grands arbres.

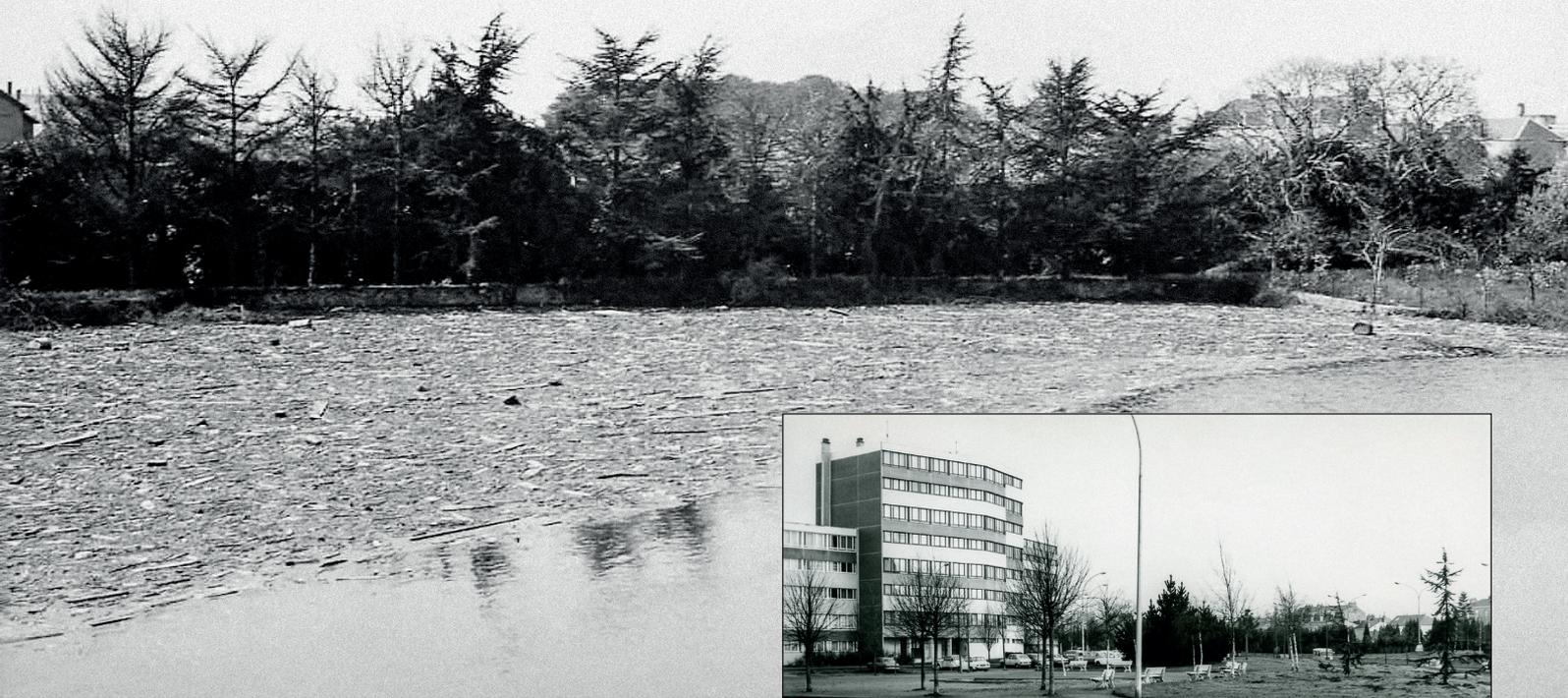


POINT DE VUE

Copropriété du Bois Hercé, 1960

Source Archives Municipales de Nantes

59 logements regroupés en 3 bâtiments qui se distinguent par les façades ajourées en plusieurs endroits.



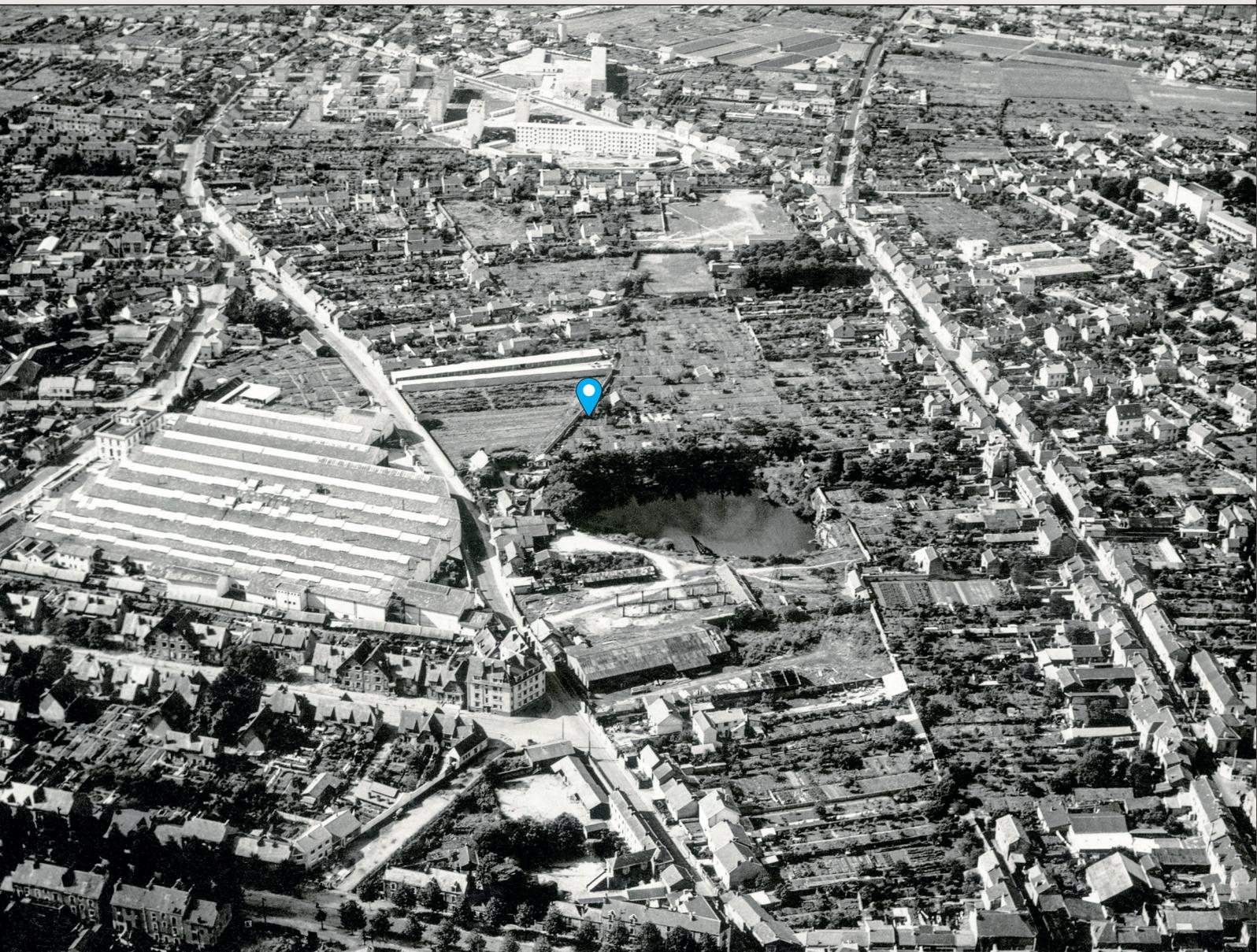
POINT DE VUE

Résidence des Sables d'Olonne

Source Archives Municipales de Nantes, cote 39Fi0084

Architectes Evano Pellerin Montfor, 1971, Modèle Atlantique qui correspond à des modules articulés en forme de vague.

LA CARRIÈRE BARRÉ

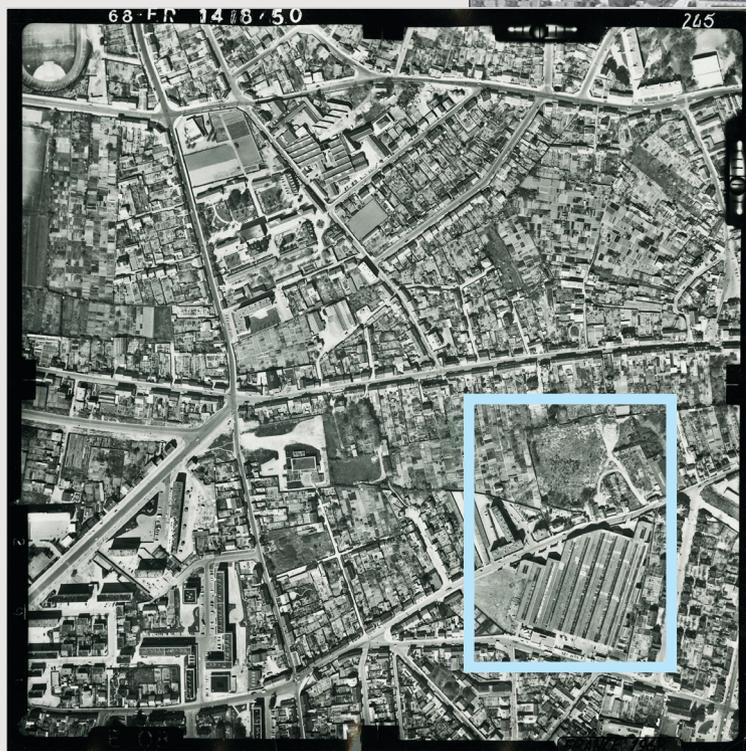
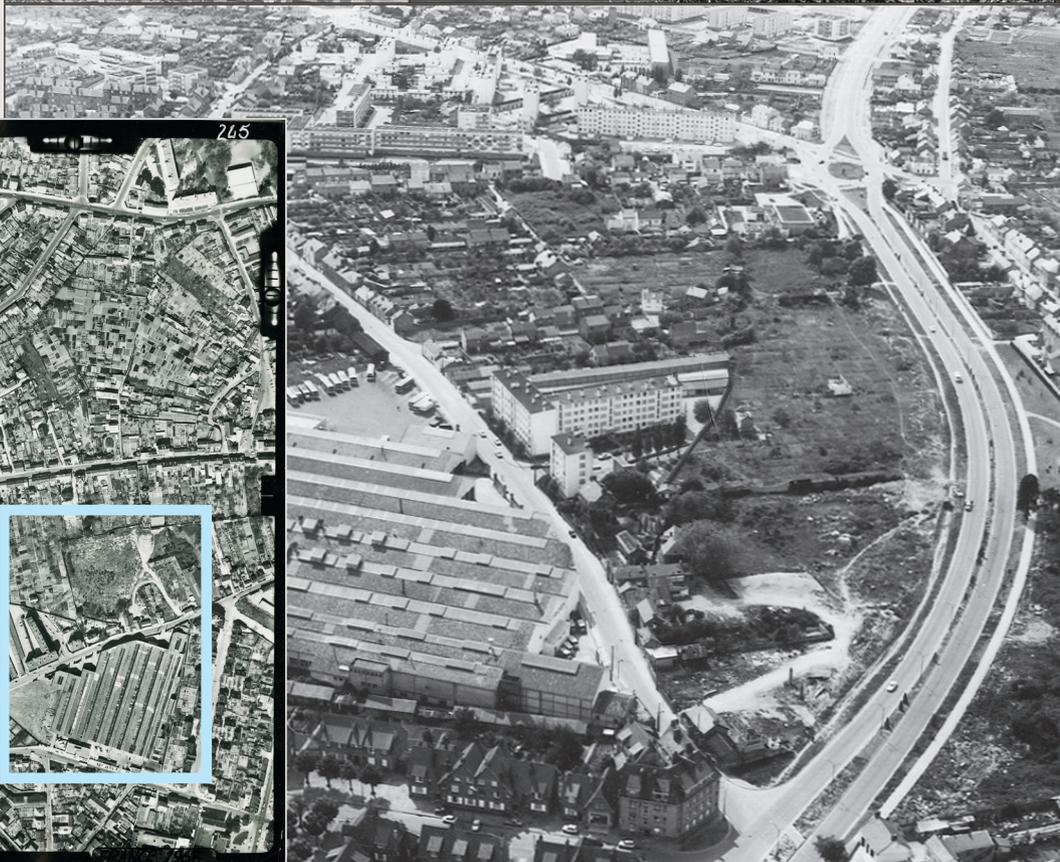




Sources IGN et Archives Municipales de Nantes, cotes 25Fi0271 à 25Fi0275, VA 1956 30Fi0551 0, VA 1968 245

Sur le plan géologique, notre quartier est implanté sur le socle granitique du Sillon de Bretagne. Ce granite a été exploité à ciel ouvert à Nantes, dans les carrières Miseri, au pied de la Butte Sainte Anne, Grillaud proche de la place Zola ou encore dans notre quartier, rue du Bois Hercé. De nombreux murets et maisons anciens sont toujours apparents pour avoir été construits à partir de la roche extraite.

La Carrière « Barré Maillocheau » apparaît sur des documents de statistiques industrielles de 1869 mais existait sans doute avant cette date. Elle a été exploitée jusqu'en 1962, date à laquelle elle a été comblée pour accueillir en 1970 le boulevard Jouhaux, puis en 1971 la Résidence des Sables d'Olonne.



Sources IGN et Archives Municipales de Nantes, cotes 25Fi0271 à 25Fi0275, VA 1956 30Fi0551 0, VA 1968 245



LA RÉSIDENCE DES SABLES D'OLONNE

Sources Archives Municipales de Nantes et ADLA, cote 1250W408



DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Office Public d'Habitations à Loyer Modéré de la Ville de Nantes

4, Rue de la Commune, NANTES

H. L. M.

CROIX-BONNEAU

(342 Logements)

Adjudication Restreinte

A une date qui sera fixée ultérieurement, il sera procédé à l'O.P.H.L.M. de Nantes, 4, rue de la Commune à Nantes, salle du Conseil d'Administration par le Président du Conseil d'Administration de l'Office, assisté des autres membres du Bureau d'Adjudication à l'Adjudication Restreinte sur :

- Offre de prix global forfaitaire revisable des Travaux de Construction et Chauffage.
 - Offre de prix unitaires revisables des Travaux de Terrassement, Voirie, Assainissement, se rapportant à la Construction du Groupe H.L.M. CROIX BONNEAU (342 Logements).
- Ces travaux, dont les conditions de réalisation sont précisées au dossier d'Adjudication, sont divisés en 14 lots, qui sont constitués comme suit :

Numéro des Lots	Désignation des lots
1	Gros Œuvre - Carrelage
2	Étanchéité
3	Menuiseries Extérieures
4	Fermetures Extérieures
5	Menuiseries Intérieures - Cloisons Sèches
6	Serrurerie
7	Revêtements Plastiques
8	Plomberie Sanitaire
9	Electricité
10	Peinture Vitrerie
11	Meubles de Cuisine
12	Chauffage - Ventilation Mécanique
13	Terrassement - Voirie
14	Assainissement

Il ne sera pas exigé de cautionnement.
Les concurrents pourront présenter des propositions, non seulement pour l'un des lots spécifiés ci-dessus, mais également pour plusieurs d'entre eux et même pour leur totalité.
Les travaux relatifs à un lot donné seront adjugés au concurrent ayant remis l'offre la plus avantageuse. Toutefois, si une ou plusieurs offres relatives à l'ensemble de plusieurs lots ont été remises et si la plus favorable de ces offres est inférieure à la somme des offres minimales présentées pour chacun des lots, l'Entrepreneur ayant consenti l'offre la plus avantageuse pour l'ensemble des lots sera déclaré adjudicataire des travaux correspondant à ces lots.
L'Office se réserve la faculté de ne pas donner suite à l'Adjudication si le montant de propositions remises par les entrepreneurs les mieux dotés dépasse le crédit fixé pour cette opération.

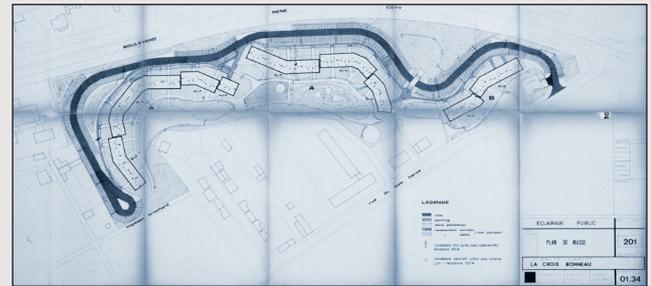
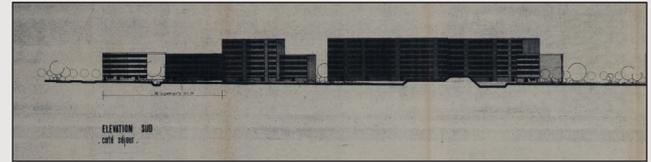
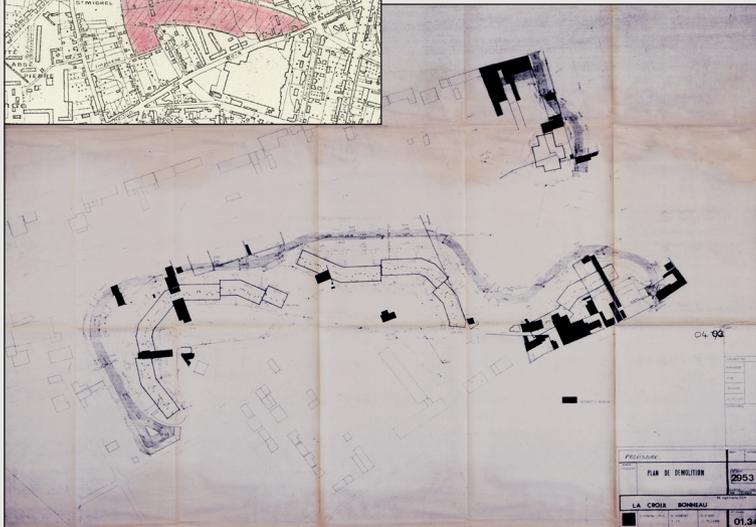
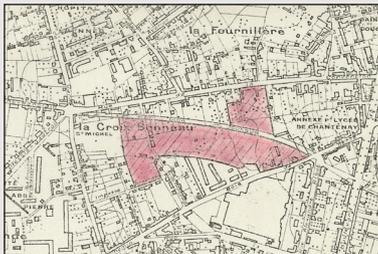
Conditions principales de l'Adjudication restreinte

- I. — DEMANDES D'ADMISSION**
Les demandes d'admission seront adressées à M. le Président du Conseil d'Administration de l'O.P.H.L.M. de Nantes, 4, rue de la Commune et devront lui parvenir avant le 23 Septembre 1966, à 18 heures de l'après-midi.
Elles devront être accompagnées obligatoirement des pièces ci-après :
- A) Cas des Entreprises isolées :**
1° Deux chèques émis par les Sociétés Coopératives Ouvrières Françaises de Production respectives.
2° Une attestation établie par le concurrent conformément au modèle annexé au dossier d'adjudication.
3° Une note indiquant le lieu, la date, la nature et l'importance des travaux qu'il a réalisés ou à réaliser depuis le 1^{er} Janvier 1964 au moins, l'emploi qu'il occupait dans chacune des Entreprises auxquelles il a travaillé ainsi que les noms, qualités et fonctions des membres de l'Etat ou de l'Administration des Travaux ou des Travaux et de la Confédération Professionnelle délégués par l'Organisation Professionnelle de Qualification et de Classification (ou son équivalent). A cette note seront jointes les certificats délivrés par les hommes de l'Etat et des Travaux.
4° Les Sociétés devront joindre les pièces nécessaires pour justifier de leur existence légale, ainsi que les preuves de leur représentation générale habilitant le signataire de la soumission à traiter pour le compte de la Société.
5° Chaque Société Ouvrière Française de Production est tenue de fournir, en plus des pièces demandées ci-dessus aux paragraphes 1^{er} et 2^o les pièces étant exigées par le Président de la Société :
1° Son acte de Société.
2° L'engagement d'entreprendre effectivement aux travaux, pendant toute leur durée, un nombre minimum de salariés qu'elle fixera.
3° Les certificats de salariés délivrés aux Grands Administrateurs ou autres Sociétaires spécialisés délégués pour diriger les travaux qui font l'objet du marché, et autorisant ces salariés à constituer les comités d'entreprise.
4° Les Entreprises doivent constituer un groupement devant désigner un mandataire commun qui fera acte pour le compte de l'Entreprise qui aura obtenu le marché.
5° Le cas des Entreprises groupées :
Les Entreprises doivent constituer un groupement devant désigner un mandataire commun qui fera acte pour le compte de l'Entreprise qui aura obtenu le marché.
6° Le cas des Entreprises groupées établies par le mandataire commun précité pour chacune des Entreprises du groupement.
7° Les personnes ou Sociétés en état de faillite ou de règlement judiciaire ne sont pas admises à soumissionner.
Les candidats doivent être présents sans enveloppes scellées portant extérieurement la référence de la présente adjudication une fois.
Ce qui devra être adapté par poste et recommandé avec demande d'avis de réception.
II. — ADMISSION A L'ADJUDICATION
L'admission à l'admission sera demandée d'urgence aux fins de soumission par l'O.P.H.L.M. de Nantes, 4, rue de la Commune le 23 Septembre 1966, à 18 heures.
Seuls sont admis à déposer des offres les Entrepreneurs et Groupements d'Entreprises préalablement agréés par le Bureau d'Adjudication.
Les acts d'admission qui leur seront adressés sans plus recommandé, indépendamment de leur date et heure fixe pour l'admission de détail (indivisibilité des offres) ne sont pas inférieurs à 20 jours.
III. — CONSULTATION DES DOSSIERS
Les pièces du projet pourront être consultées par les Entrepreneurs :
1° l'Office tous les jours non fériés, sauf le samedi aux heures d'ouverture des bureaux.
2° au cabinet de M. EVANO, Architecte, 16, Allée Duquesne-Trémin, à Nantes.
IV. — PROCÉDURE D'ADJUDICATION
Les conditions de l'adjudication relatives au déroulement des opérations d'ouverture des plis et de déclaration des adjudicataires sont fixées par le Décret n° 887, du 28 Novembre 1966, Livre III du Code des Marchés Publics, articles 281 à 293 (inclus).
V. — FRAIS A LA CHARGE DE L'ADJUDICATAIRE
L'adjudicataire devra à sa charge les frais relatifs à l'article 4 du Cahier des Clauses Administratives Générales des Marchés des Collectivités Locales et de leurs Etablissements.
NANTES, le 22 Août 1966.
Le Président du Conseil d'Administration :
J. LEMOINE.
Imprimerie de l'Atlantique — Nantes

LA RÉSIDENCE DES SABLES D'OLONNE

Sources Archives Municipales de Nantes et ADLA,
cote 1250W408

À la suite de la construction des grands ensembles de Bellevue en 1965, les prés et pâturages de la Croix Bonneau cèdent la place à l'urbanisation. La société Nantaise d'HLM confie alors en 1970 la construction de 342 logements aux architectes Montfort et Pellerin sur le terrain du Bois Hercé où était exploitée la Carrière Barré. Les appartements sont traversant tout comme les portes d'entrée qui donnent soit sur la rue des Sables d'Olonne qui dessert les 49 numéros, soit sur les jardins situés aux arrières.





POINTS DE VUE

Source Archives Municipales
de Nantes, cote 39Fi0085

Passage vers la rue de la
Convention :

La nécessité de relier le
Grand Bellevue au centre-
ville aboutit à la création
du boulevard Jouhaux qui
scinda littéralement en deux
le quartier et scella le sort
de la rue de la Convention
jusque-là véritable artère
commerçante et sur laquelle
débouche ce passage.



Passage de la Croix Bonneau vers la Résidence des Sables d'Olonne.

LA CROIX BONNEAU

LA CROIX BONNEAU

Source Archives Municipales de Nantes,
cotes 39Fi0083, 39Fi0087, 39Fi0068, 07_martin014, 06_1982_2, carrefour_croix_bonneau

La place de la Croix Bonneau est d'abord un point de convergence de plusieurs routes et apparaît, au milieu du 19^{ème}, sur les premières cartes napoléoniennes comme simple repère. Avec le développement économique et industriel de la ville de Nantes, la Croix Bonneau devient un lieu de passage et de sédentarisation et constitue une limite urbaine jusque dans les années 60, séparant maraîchage et horticulture d'un centre périurbain naissant. La construction de la ZUP Nantes – Saint Herblain et l'ouverture de la liaison Gare Maritime – Croix Bonneau accélèrent la construction du quartier, qui irrigue désormais les grands ensembles du quartier Bellevue. A partir de 1966, le quartier Croix Bonneau est modelé dans sa forme contemporaine, avec l'ouverture de voies nouvelles et le boulevard Jouhaux puis la ligne de tram n° 1 en 1985. Elle est donc aujourd'hui un carrefour d'importance où se côtoient tram et grands axes, ruelles et impasses, collectifs et maisons individuelles.







REPRODUCTION INTERNE
DE LA COLLECTION MARIANNE
LYCEE CLERMONTAISE
CHARENTAIS-CHARENTAIS 1919-1946
EPP. St. Louis, A. M. P. P. P. P. P.
A. M. P. P. P. P. P.
1919-1946



TÉMOIGNAGES D'HABITANTS ...

« Je suis née dans le Morbihan en 1944 et suis arrivée à Nantes en 1970 avec mon fils Alain et mon conjoint, Gilles Hamonet. Notre premier appartement se situait rue de la Constitution en face de la Marie de Chantenay. En 1976, nous avons obtenu un appartement rue des Sables d'Olonne (où je réside toujours) grâce au CIL des Chantiers Dubigeon où je travaillais alors. A cette époque, la Résidence était considérée comme une « Résidence chic », les logements et les parties communes étaient bien entretenus tout comme les jardins avec leurs jolis rosiers et hortensias. Certains logements étaient réservés aux travailleurs de la PTT, de la SNCF ou d'EDF. Le quartier était paisible et on se sentait en sécurité. Tout le monde se respectait et il y avait beaucoup de solidarité. Je suis toujours amie avec mes voisines même si, hélas, plusieurs d'entre elles nous ont quitté. Nous passions d'excellents moments ensemble à la maison ou au moment des fêtes de fin d'année. Il y avait Jocelyne Poidevin, Jean et Renée Guiton, Madame Poisson, Yvonne et Liliane Frochet et Michel Périgaux. Je me souviens revenir du travail en mobylette car le tram n'est venu jusqu'à la Croix Bonneau qu'en 1985 et allais rejoindre les voisines sur les bancs. Il y avait alors Solange, Renée, Michelle et Mamy Soleil que l'on appelait ainsi car elle avait toujours le sourire et un mot gentil pour tous ceux qui la croisaient. Tout le monde la connaissait et l'appréciait pour sa gentillesse. Pour ce qui est de nos enfants, ils jouaient tranquillement dans le parc, respectaient les extérieurs et les personnes car ils aimaient leur quartier et avaient confiance en les adultes. Je regrette ce temps où tout était tranquille mais suis confiante malgré tout dans l'avenir car je sens un élan de solidarité renaître. »

Jeannine.

« Je suis née à Nantes en 1933 et ai grandi avenue Joseph Naud, près de la Mairie de Chantenay. J'ai effectué ma scolarité à l'École de la Mutualité. Plus grande, j'ai pu pratiquer le théâtre grâce à une Amicale Laïque qui proposait des activités culturelles. Je me plaisais beaucoup dans mon quartier de naissance, c'est pourquoi j'ai décidé d'y rester une fois mariée. Nous avons d'abord vécu dans un appartement rue du Bois Hercé avec mon mari et nos deux enfants. Nous avons vu les immeubles se construire autour de nous et cela nous a d'ailleurs un peu désemparé de voir le paysage de verdure disparaître derrière toutes ces constructions.

Le quartier était habité par ce que j'appellerais le « haut de gamme de la classe ouvrière ». Il se trouvait au croisement de deux quartiers aux ambiances très différentes : la « bourgeoisie » de la place Zola et la « voyouterie » du Bas-Chantenay. Ici nous étions entre les deux et je me plaisais de cette situation intermédiaire, au milieu de la diversité. Pour ce qui est des loisirs et des lieux conviviaux, je crois que c'était plutôt calme ici, les bars et lieux de rassemblement se trouvant plus à Zola ou dans le Bas-Chantenay. J'ai après participé à la création du Centre Social des Bourderies avec le groupe de « l'Action Catholique Ouvrière ». Il est né d'une volonté de faire quelque chose pour les familles ouvrières. Je crois que ça a été une réussite pour avoir dynamisé le quartier. »

Marie-Thérèse.

... D'HIER ...

« Je suis née à Quimperlé le 16 septembre 1946 et ai passé quelques vacances à Chantenay, dans la maison de ma tante située avenue du Printemps lorsque j'avais 6 ans puis lorsque j'étais jeune adolescente. Elle vendait des légumes sur les marchés de Nantes et travaillait très tôt le matin pour ne rentrer qu'en début d'après-midi. Mon cousin possédait un scooter et je me souviens qu'il arrêtait son moteur à l'entrée de l'avenue pour ne pas déranger le sommeil des voisins. Le quartier était convivial, nous jouions au ballon dans l'avenue et nous nous retrouvions avec les adultes quelques fois dans le Café sur la grande route. »

Yvette.

« Je suis né le 12 janvier 1936 à Nantes et ai grandi dans le quartier Sainte Anne. Mes Grands-Parents habitaient à Chantenay, près de la rue des Girondains. J'ai effectué ma scolarité à l'École de la Mutualité. Avec mon épouse, nous avons fait construire notre maison en 1966 impasse Le Bigot. A l'époque, il n'y avait qu'un chemin de terre, très peu de constructions autour, ça a beaucoup changé ! L'impasse Brochard était quant à elle un « terrain de l'aventure » où les jeunes du quartier se réunissaient, si bien qu'il a fini par être fermé pour éviter les rassemblements... En ces temps-là, le quartier était déjà familial, essentiellement habité par des ouvriers. Aujourd'hui, le voisinage est toujours aussi sympathique et on se retrouve parfois pour jouer aux boules ou à la belote. Il m'importe que la joie de vivre s'inscrive durablement entre nous et que nous puissions ensemble échanger et construire un avenir radieux. »

Michel.

« Je suis né en 1938 à Nantes dans l'immeuble à l'angle de l'allée Brancas et de la rue du Couëdic. Durant la guerre, les appartements des 2 et 3ème étages avaient été réquisitionnés par les Allemands pour y loger les Officiers de la Wehrmacht que nous croisions avec ma mère dans l'escalier avec leurs longs manteaux vert-gris. En septembre 1943, le centre-ville a fait l'objet d'un important bombardement. Le 16 après-midi, le ciel s'est alors couvert d'avions et nous sommes descendus à la cave pour nous mettre à l'abri et j'ai le souvenir de mettre retrouvé en face d'un soldat allemand. Lorsque nous sommes remontés, l'immeuble était encore debout mais toutes les cloisons étaient tombées. Nous avons donc dû quitter les lieux et nous réfugier le soir même chez ma grand-mère au 99, rue des Pavillons avec son escalier en bordure de rue (qui existe toujours) pour accéder au logement de l'étage dans ce quartier de la Croix Bonneau. Nous y sommes restés jusqu'à la fin de la guerre avant d'aménager au 9, chemin du Corps de garde et de réintégrer l'allée Brancas en 1952. De 1945 à 1952, j'ai donc effectué ma scolarité au « Petit Lycée » (annexe du Lycée Clémenceau), boulevard de l'Égalité. Des immeubles ont remplacé les bâtiments et seuls la grille et le portail en fer forgé ont été conservés. Nous allions faire du sport au « Petit Château » qui se trouve à l'intérieur de l'actuel Collège du Chaffault. Pour y accéder, l'entrée était rue Galilée au pied d'un grand arbre qui est toujours là, nous passions par le boulevard René Coty aujourd'hui, après avoir traversé la Carrière Barré. Le hasard a voulu que mon épouse, native du centre-ville également, ait une partie de sa famille dans le quartier de la Croix Bonneau, chemin Le Guillou et route de Saint Herblain.

... ET D'AUJOURD'HUI ...

Ma mère m'envoyait chercher du lait à l'épicerie, rue de la Convention, à côté de la pharmacie Embéré. Or, il y a 5 ou 6 ans, lorsqu'avec un cousin germain des Côtes d'Armor je lui ai fait visiter le quartier de mon enfance, nous sommes passés au 9, rue du Corps de Garde au moment même où le propriétaire sortait de sa voiture et en discutant ensemble, nous avons découvert que sa femme était la fille du Pharmacien de la Croix Bonneau !

Mon père était ajusteur fraiseur à Château-Bougon (devenu Sud Aviation puis AIRBUS). Il n'avait pas fait la guerre pour avoir été victime d'un accident de tram à Saint Nicolas et perdu un pied après avoir glissé sous la baladeuse. Ma mère, après que nous ayons regagné l'allée Brancas est devenue vendeuse dans un magasin très connu à cette époque à Nantes pour ses imperméables : le Magasin Vert, allée Cassard ce qui m'a permis dans ma jeunesse d'avoir toujours de très beaux impers ! »

Jacques.

« Je suis né le 25 mai 1957, au 34 de la rue des Pavillons dans la maison de ma Grand-mère paternelle avec mes parents et mon frère aîné avant d'habiter la rue du Plessis-Gautron qui deviendra le boulevard Alexis Carrel. Nous avons déménagé ensuite en 1973 pour habiter à Sautron et se rapprocher du lieu de travail de ma mère vers Orvault. J'ai souvenir de mon enfance dans ce quartier de la Croix Bonneau, les années d'école au Plessis-Gautron et l'Eglise Saint Michel qui n'était qu'un baraquement avant d'être construite telle qu'elle est sur la place. Je me souviens aussi de l'ampleur des travaux qui ont été réalisés boulevard Alexis Carrel issu de l'élargissement de la rue du Plessis-Gautron, le perçage du boulevard Romanet. Je voyais le quartier se moderniser et je trouvais cela formidable. Pour nous distraire, nous allions danser au Café de la rue de la Convention où on retrouvait également l'Abbé Petit qui venait boire « un coup » après la messe du dimanche avec ses copains du Métallo. L'épicerie d'en face était tenue par Madame Letertre, on y trouvait de tout et on y allait quasiment tous les jours. Le lait était alors vendu en bidon et provenait directement des fermes alentours. On accédait à l'épicerie en traversant une cour où il y avait un menuisier Monsieur Glotin. Une autre entrée était route de Saint Herblain. La boucherie de rue de la convention était tenue par Monsieur Malidin je crois. Il y avait aussi la pâtisserie Chiquet plus loin dans la rue, dont le fils Thierry fréquentait la même école que moi. Il y avait aussi le Cinéma Le Concorde qui existe toujours sur le boulevard de l'Égalité et l'Olympique, place Jean Macé.

Nous étions toujours en vélo et passions nos journées avec les copains à jouer au foot rue des Sables d'Olonne ou du Gers. J'allais aussi tous les vendredis soir d'été voir les courses au Vélodrome « Petit Breton » avec mon père qui avait couru avec la « Pédale Chantenaysienne ». J'ai été surpris de l'abandon de ce vélodrome qui est finalement parti en ruines. En tout cas, j'ai souvenir d'une vie familiale très animée et conviviale avec la fanfare l'été, place Croix Bonneau, les marchands de sardines à la belle saison, les fouaces du mois de novembre, quelques bagarres aussi entre bandes locales de temps en temps mais dans l'ensemble, une belle cohésion et beaucoup d'amour et de respect. Si mon quartier était une chanson cela pourrait être « La ville que j'ai tant aimée ». Je lui souhaite de retrouver et de préserver le plaisir de vivre ensemble, l'entraide, la tolérance, la culture et que tous ses habitants puissent y trouver de quoi jouer, pratiquer du sport, se soigner et vivre dignement. »

Laurent.

HISTOIRE DU NOM DES RUES

Source « Les Noms des Rues de NANTES »JP. Rault J. Sigot



La dénomination des voies et édifices publics relève de la compétence du Conseil municipal et doit être conforme à l'intérêt public. Dans notre quartier comme dans beaucoup d'autres, elle correspond aux noms de personnages historiques comme Léon Jouhaux et Victor Brochard, à celui de lieux-dits comme le Bois Hercé et Le Bigot, à des destinations comme Les Sables d'Olonne, ou encore pour rassembler des constructions modestes comme la rue des Pavillons ou en raison de la présence d'un ouvrage particulier comme la Croix Bonneau.

Croix Bonneau :

La Croix Bonneau délimite le carrefour de la rue de la Convention et de Saint Herblain, des rues des Pavillons et du Corps de Garde. Elle matérialise jusqu'aux années 1960 la « frontière » avec Nantes

avant de devenir un axe primordial reliant le Grand Bellevue au centre-ville de Nantes. Elle porte de nom d'une croix de mission en granite qui remplaça elle-même un calvaire en bois qui apparaît sur le cadastre napoléonien de 1840.

Boulevard Jouhaux :

Léon Jouhaux (Paris 1879, 1954), ouvrier allumettier, jeune syndicaliste, secrétaire général de la CGT de 1909 à 1947. En 1940, il est mis en résidence surveillée par le Gouvernement de Vichy avant d'être déporté à Buchenwald (1943-1945). En 1948, il fonde et prend la direction du CGTFO avant de recevoir le Prix Nobel de la paix en 1951.

Rue des Pavillons :

Figure en 1835 sous le nom de chemin de Pavillons, devenu rue des Pavillons en 1933.

Rue des Sables d'Olonne :

Nom d'une station balnéaire de la côte vendéenne.

Impasse et rue du Bois Hercé :

Nom d'un ancien hameau ou ferme.

Impasse Le Bigot (origine incertaine) :

Sans doute est-ce le nom d'un ancien lieu-dit qui désignait une terre ayant appartenu à un certain Bigot.

Impasse Brochard :

Victor Brochard (Quesnoy-sur-Deûle 1848, Paris 1907), spécialisé dans l'histoire de la philosophie antique, il est Maître de conférence à l'École Normale Supérieure à partir de 1886 et Professeur d'histoire de la philosophie à la Sorbonne de 1889 à 1894. Il est l'auteur d'une thèse présentée à la Faculté de Lettres de Paris en 1879 « De l'erreur », occasion pour lui de présenter « l'erreur » comme le socle intellectuel de toute construction humaine et d'élaborer une doctrine philosophique dont les ramifications s'étendent à la définition même de la vérité, la question des dogmes, à l'appui des travaux notamment réalisés avant lui par Kant, Descartes et Spinoza.

Avenue du Printemps (1930) :

Développée avec l'industrialisation du quartier, l'avenue du Printemps qui symbolise l'espoir, la libération et le progrès, abrite les premières maisons d'ouvriers, pour certaines construites par leur propriétaire, embauchés dans les usines de conserves situées au Bas-Chantenay.

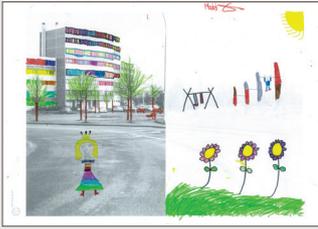






Les enfants du quartier ont été invités à se projeter dans l'avenir à partir des points de vue de l'exposition et ils ont tous, avec un enthousiasme sans limite, à la fois à l'occasion du Rendez-Vous des Pataugeoires mais également à chaque atelier de finalisation, œuvré à réaliser des dessins joyeux et colorés ainsi que leur encadrement. Tous ont un ciel bleu et, avec couleur et gaieté, reprennent leurs rêves d'horizon, d'espace et de jeux même si certains témoignent de leur conscience de la fragilité de notre monde. Nous les aimons et sommes convaincus que cette bienveillance est seule à pouvoir leur donner confiance en l'avenir.

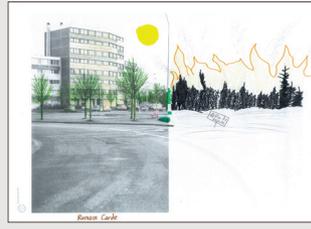




Maïsse, 7 ans



Manel, 11 ans



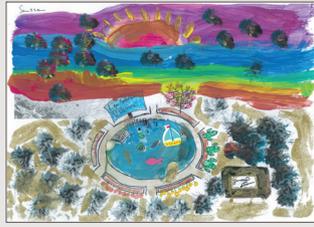
Romain, 13 ans



Aïsha, 10 ans



Anaël, 11 ans



Soussou, 14 ans



Jennah, 5 ans



Anfel, 9 ans



Aïsha et Hafsa, 10 ans



Isra, 11 ans



Marwa, 11 ans



Léa, 5 ans



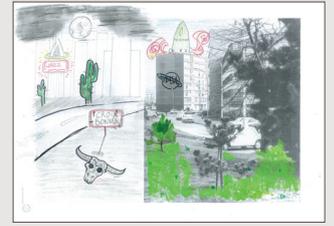
anonyme



Chanelle, 12 ans



Rozenn, 12 ans



Alexis, 17 ans et Rozenn, 12 ans



Chainez, 4 ans



Imran et Mounib, 7 ans



Berfin et Hajar, 9 ans





Maïsse, 7 ans,
dessin et encadrement



Manel, 11 ans,
dessin et encadrement



Romain, 13 ans,
dessin et encadrement



Alisha, 10 ans,
dessin et encadrement



Dessin Anaël, 11 ans,
encadrement Marwa, 11 ans



Dessin Lamiss, 11 ans,
encadrement Mounib et
Seyfeddine, 7 ans



Soussou, 14 ans,
dessin et encadrement



Dessin Jennah, 5 ans,
encadrement Hafsa, 10 ans



Anfel, 9 ans,
dessin et encadrement



Alisha et Hafsa, 10 ans,
dessin et encadrement



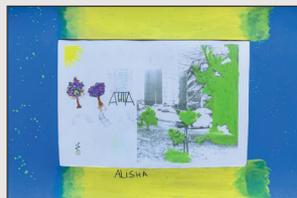
Dessin Isra, 11 ans,
encadrement Hajar, 9 ans



Marwa, 11 ans,
dessin et encadrement



Dessin Léa, 5 ans



Dessin anonyme,
encadrement Alisha, 10 ans



Chanelle, 12 ans,
dessin et encadrement



Dessin Rozenn, 12 ans,
encadrement Rozenn et
Alexis, 17 ans



Dessin Alexis et Rozenn,
encadrement Rozenn



Dessin Chaïnez, 4 ans,
encadrement Hajar, 9 ans



Imran et Mounib, 7 ans,
dessin et encadrement



Berfin et Hajar, 9 ans,
dessin et encadrement

